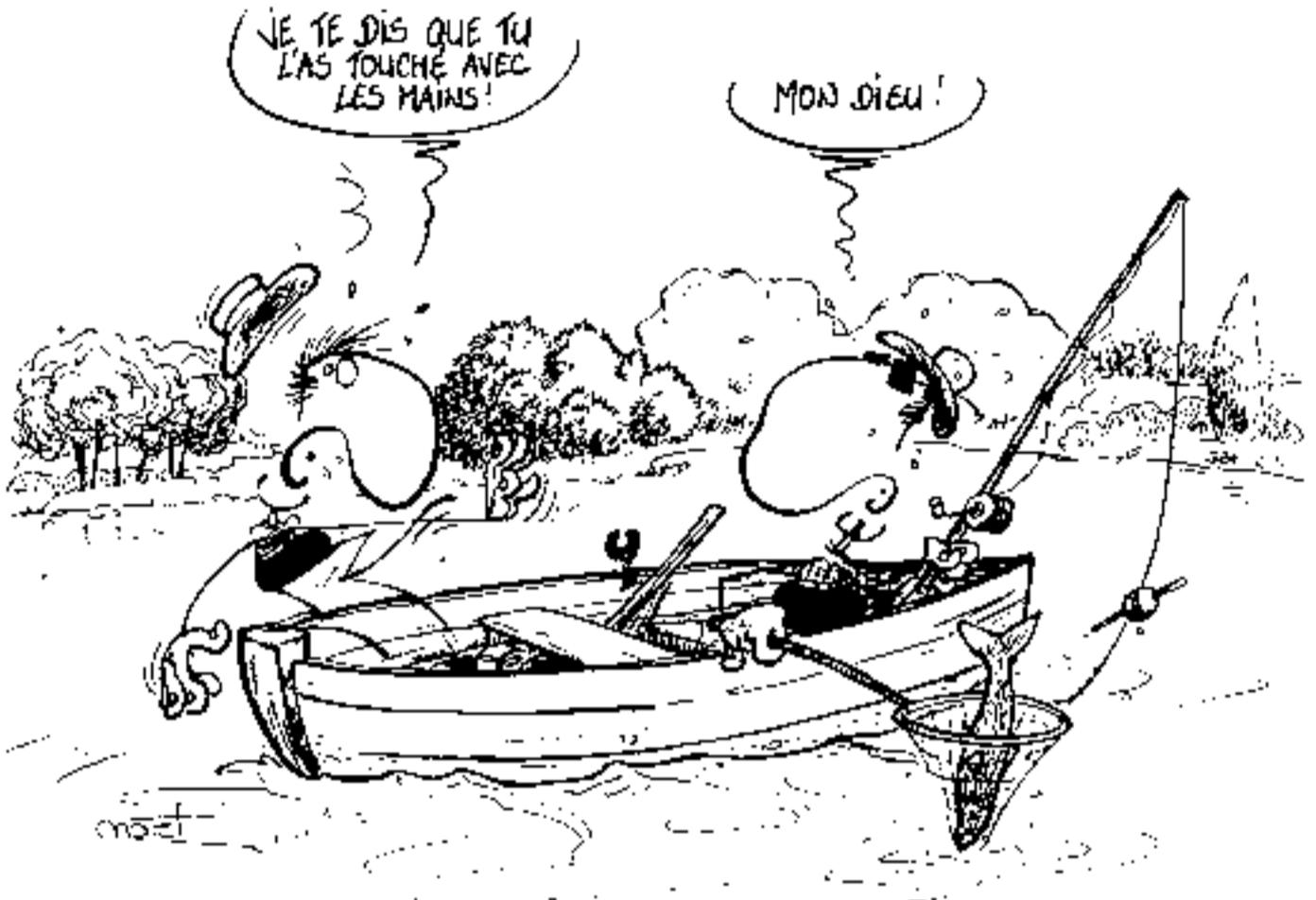


l'horloger genevois Franck Muller s'apprête à mettre à l'enquête publique un bâtiment démesuré en zone agricole et sur la rive du lac de la Gruyère!



### La Pila, une décharge à assainir, mais à quel prix?

La décharge de la Pila contamine une zone alluviale d'importance nationale en dispersant du PCB. Ce substitut de la dioxine s'accumule dans les sédiments des rivières, ne se dissout pas dans l'eau et absorbé il s'accumule dans les graisses. Son élimination est un véritable casse-tête dont le prix sera certainement très élevé.

Page 3

### Fribourg nouveau théâtre et aménagement du centre ville

Le nouveau théâtre de Fribourg, aux Grand-Places, sera prochainement construit. L'enjeu dépasse ce seul bâtiment à l'architecture rigoureuse et confine à la revalorisation de l'espace urbain de l'avenue de la Gare jusqu'à l'esplanade des Grand-Places. Deux obstacles doivent encore être supprimés: le restaurant et l'aberrante entrée de la galerie marchande. La ville de Fribourg se doit de dénoncer une convention qui la lie avec un propriétaire privé.

Page 8

### Les arbres de la Poya massacrés

En avril dernier, le parc du château de la Poya, à Fribourg, a été saccagé. Six arbres protégés de la grande allée ont été abattus. Des fonctionnaires cantonaux et communaux ont outre-passé leurs compétences.

Page 8

## EDITORIAL

### LES ERREURS DU PASSÉ NOUS RATTRAPENT!

Le triomphalisme a fait son temps. La mutation de notre canton s'est faite aussi rapidement que négligemment. D'accord, il fallait rattraper le retard. Dès lors, le souci de l'aménagement, de l'équilibre, du respect de la nature passait à la trappe. Les négligences d'alors nous sautent maintenant à la figure.

Voyez la pollution de la Sarine: déverser à tout va les déchets sans contrôle, pour ensuite les recouvrir d'une couche de terre, était pratique courante. Maintenant les dégâts sont là et le moment est venu d'en payer la lourde facture.

Cette inconscience remonte loin. Prenez l'ingénieur Guillaume Ritter qui, en 1870, réalisa le premier barrage sur la Sarine dans le cadre d'un vaste projet d'industrialisation resté sans lendemain: avec quelle légèreté il régla brutalement le sort des saumons qui, depuis toujours, remontaient la rivière pour frayer (voir en pages 3 et 4)

Cette mentalité de prédateur s'est maintenue sans complexe jusqu'à nos jours. Voyez le cas de la Poya, où l'ensemble majeur du parc et du château ne valait pas pipette aux yeux des in-

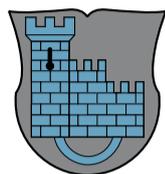
génieurs. Voici dix ans, le Canton se lançait dans des projets routiers hors d'échelle avec les seuls moyens du bord. Pour la H189, nous fûmes quasiment les seuls en 2001 à crier gare face à la sous-estimation des coûts à 215 millions, les estimant sur la base de comparaisons élémentaires à 250 millions. Dominique de Buman, encore syndic de Fribourg, nous accusait alors de «désinformation». Trois conseillers d'Etat et sept ans plus tard, aucun responsable n'a rien vu venir et la vérité éclate: les coûts ont explosé à plus de 300 millions! C'est finalement Georges Godel, un terrien, qui prend le taureau par les cornes. Bien sûr le colossal dépassement n'a pas été perdu pour tout le monde et les bénéficiaires ne pipent mot.

La crise mondiale de l'énergie et du réchauffement climatique, la vague spéculative qui passe des «subprimes» à l'alimentation de base des plus pauvres, nous interpellent. À notre échelle, elle nous impose une vigilance accrue et une action courageuse.

Gérard Bourgairel  
Secrétaire Pro Fribourg



CLIN D'ŒIL



Mise au concours du poste d'

## ARCHITECTE DE VILLE CORRIGENDUM – RECTIFICATIF

### Votre mission:

Vous êtes chargé de guider, éclairer et conseiller l'Autorité communale dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement. Prudent et pondéré, vous vous efforcez d'arbitrer la confrontation d'idées pour renforcer le consensus existant. Vous défendez âprement l'autonomie et l'indépendance de la Commune face aux contraintes étatiques cantonales et fédérales.

Vous dirigez des projets dans le strict respect des règles établies, sans bousculer ni stresser vos subordonnés, de manière à ménager les réserves limitées de la Caisse de pension de la ville.

Les dépassements de budget sont à éviter: les mauvais exemples cantonaux sont là pour vous mettre en garde.

### Votre profil:

Il s'adapte à la moyenne de celui de l'Autorité communale sans aller jusqu'au mimétisme: votre esprit de synthèse vous guide pour maintenir une pensée unique.

Vous maîtrisez parfaitement le jargon technocratique indistinctement en français et en allemand.

### Notre offre:

Vous héritez d'une infrastructure exemplaire, de collaborateurs chevronnés et polyvalents: par exemple d'un maître jardinier expert bûcheron, héritier d'un savoir-faire familial ou encore d'un adjoint solidement ancré à son poste, dont les compétences s'étendent au-delà de la terre ferme, dans le domaine des établissements lacustres et des incendies et feux d'artifice officiels.

## SOMMAIRE

- 1 **Editorial** Les erreurs du passé nous rattrapent!

---

- 3 **Décharge de la Pila** Quand tout remonte à la surface!

---

- 3-4 **Histoire** Le massacre des saumons de la Sarine en 1870

---

- 5 **Réaction** Pêcheurs mécontents

---

- 6-7 **Patrimoine** La Chassotte en sursis

---

- 8-9 **Fribourg** Un théâtre flanqué de verrues  
Développement durable

---

- Château de la Poya** Massacre à la tronçonneuse  
Nouvelle menace!

---

- Bataille** Des arbres centenaires massacrés  
  
Tavillons, meringues et fromages

---

- 10 **Une proposition culturelle** Ronchamp, visite architecturale et concert  
  
**6<sup>e</sup> triennale internationale du papier**, Viviane Fontaine

---

- Appel** Inventaire Michel Ritter

---

- 11 **Notes de lecture**  
Auswanderungen  
Cahiers du musée gruérien, Le bois  
Les plus beaux moyens de transport de Suisse

---

- 12 **Invitation à l'assemblée générale de Pro Fribourg**  
**Opposition** Non à l'horloger Muller en Pont-en-Ogoz  
**À mini Beaux-Arts, maxi dégâts**

### Crédits photographiques:

Pro Fribourg; SBC recensement des biens culturels, p. 6-7 photos du haut.

## IMPRESSUM

PRO FRIBOURG  
Stalden 14  
1700 Fribourg  
Tél. 026 322 17 40  
E-mail profribourg@greenmail.ch  
CCP 17-6883-3

Abonnement  
Ordinaire: Fr. 55.-  
De soutien: Fr. 88.-  
Réduit: Fr. 44.-  
(AVS, Etudiants, apprentis)

Responsable de la rédaction:  
Patrick Rudaz

Rédacteurs:  
Gérard Bourgarel, Serge Leuba, François  
Maret, Christa Mutter, Pierre Pallais,  
Jean-Luc Rime, Olivier Suter

Conception graphique et mise en page:  
Caroline Bruegger, Fribourg

Impression:  
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Tirage: 3000 ex.  
ISSN: 0256-1476

# DÉCHARGE DE LA PILA QUAND TOUT REMONTE À LA SURFACE!

Christa Mutter

La pollution de la Sarine et de la Glâne – de sources toujours inconnues – par la décharge de la Pila constitue un problème de longue haleine. Une zone alluviale d'importance nationale est contaminée, les pêcheurs s'insurgent, le Conseil d'Etat temporise et la population attend des «mesures rapides».

Malheureusement, la dispersion du PCB (une espèce de dioxine) dans la couche sédimentaire n'autorise aucune solution rapide d'élimination! Des mesures d'étalement ont déjà échoué sur d'autres décharges, il faudra donc évacuer les matériaux. Mais utiliser des machines de chantier pour remuer «tout ça» ne ferait qu'aggraver la pollution. Avant de connaître avec précision et dans le détail l'emplacement, la quantité, la concentration et le mélange des substances cachées près de la rivière, il est impossible de planifier des travaux, d'en chiffrer les coûts, de déterminer un délai. Le gouvernement a donc raison de ne pas promettre une solution miraculeuse. Mais les organisations de l'environnement ré-

clament avec raison une accélération des procédures d'analyses. Le PCB ne se dissout pas dans l'eau, mais absorbé il s'accumule dans la graisse des tissus corporels. La concentration augmente donc avec la taille du poisson. Même si l'Etat permettait la pêche dans ces eaux polluées ou dans certains secteurs, comment ne pas maintenir l'interdiction de la consommation du poisson?

Que coûtera l'assainissement? 5 à 10 millions de francs comme pour celui d'une petite décharge ou 350 millions dans celui du site hautement toxique de Bonfol? Il faudra certainement compter entre les deux et sachant que la Confédération subventionne le 40% de l'opération, il serait prudent de prévoir une provision de 50 à 70 millions dans le plan financier.

Une centaine d'autres sites sont contaminés. L'Etat a envoyé un gentil questionnaire aux communes: nous vous demandons d'annoncer vos sites pollués et contaminés. Certains édiles ont préféré

ne pas indiquer telle ancienne décharge pour se prémunir: «on n'aura que des problèmes si on la mentionne». Il faudra donc des personnes attentives qui s'adressent directement à l'Etat ou pourquoi pas à Pro Fribourg ou au WWF pour connaître la véritable étendue des dangers dans le canton!

Réflexion embarrassante. Nous devons prendre en charge de très mauvaises habitudes de nos parents qui jetaient beaucoup et indistinctement, les restes toxiques de la génération de l'après-guerre qui croyait pouvoir dominer le monde par la technique avec des ressources naturelles exploitables à l'envi! Mais que faisons nous aujourd'hui? Nous trions les déchets, certes. Mais nous sommes peu soucieux de nos paysages naturels et des matières premières comme l'air ou l'eau! Notre génération pollue par sa consommation en énergie nettement plus que celle des années 1950 à 1970. Quelles questions nos enfants et nos petits-enfants nous poseront-ils dans quelques années? ■

## HISTOIRE LE MASSACRE DES SAUMONS DE LA SARINE EN 1870

Le bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles publié en 1903 «l'inénarrable aventure» des saumons remontant la Sarine sous la plume de Guillaume Ritter, le constructeur du barrage sur la Sarine. Massacre en vue, retour sur images et publication de ce texte étonnant qui narre un épisode peu glorieux datant de 1870.

Lorsque le remplissage du lac de Pérolles fut effectué, la rivière en aval du barrage fut mise à sec pendant environ dix-huit heures. Dans le lit de la rivière nous vîmes se débattre deux gros poissons d'environ 25 livres chacun: c'étaient deux saumons qui firent les délices de quelques administrateurs de la Société des eaux et forêts et de leurs invités, prélude à ce qui allait arriver.

En effet, quelques jours après, la Sarine s'écoulant par la tranchée de trop-plein du lac et formant une chute de 10 à 11 m. de hauteur, laissait au pied du barrage, dans la partie profonde affouillée, un grand étang, dans lequel apparurent bientôt toute une collection de poissons blancs, parmi lesquels aussi des truites et ombres et enfin une trentaine de gros saumons, dont plusieurs atteignant 30 livres. Toute la tribu se promenait de temps à autre majestueusement dans

l'étang leur servant de réservoir d'arrêt dans leur pérégrination manquée.

La Société de pisciculture, à qui le poisson appartenait, appela à l'aide les pêcheurs de la ville avec leurs éperviers pour s'emparer des superbes échantillons de salmonidés si inopinément retenus dans le traîtreux étang.

On s'empara ainsi facilement d'un peu de menu fretin, mais de gros poisson pas trace dans l'épervier, malgré force sueurs et persévérance des pêcheurs. Les saumons réapparaissaient quelques heures après et recommençaient leurs majestueuses promenades. Des chasseurs appelés vinrent et se mirent à l'affût, à distance, le soir, lorsque le calme régnait et que quelques-uns des géants se hasardaient à reparaitre.

Peines et coups de feu perdus, ces nemrods ignorant les lois de la réfraction dans l'eau visaient toujours l'image apparente de la bête et en manquaient constamment le véritable objet; deux ou trois saumons seulement gagnèrent à ce jeu l'un un dos légèrement percé, les autres un bout de la nageoire caudale

entamé. Ce qui ne les empêchait pas de venir le lendemain narguer de plus belle leurs adversaires déconfits.

Toutefois, pendant une nuit, avec mille précautions, je réussis, en compagnie du garde de nuit, à harponner un jeune étourdi de 18 livres, premier fruit ou résultat de plus de huit jours de luttes avec les vaillants salmonidés. De guerre lasse, la partie étant finalement abandonnée par les nemrods et pêcheurs à l'épervier, je

«De guerre lasse, je me dis qu'il fallait en finir par l'emploi des grands moyens et j'eus recours à la dynamite»

me dis qu'il fallait en finir par l'emploi des grands moyens et j'eus recours à la dynamite. Trois cartouches coulées au milieu de l'étang et allumées firent arriver à la surface toute une nappe flottante de poissons blancs et une truite saumonée de 12 livres. Des saumons, pas un seul! Je les croyais repartis pour l'aval lorsque, le lendemain, nouvelle promenade de quelques-uns des matadors bien connus de la troupe. Nouvelle charge de 10 cartouches de l'explosif immergées plus profondément et soulèvement considérable de l'eau par l'explosion. Résultat: zéro. Ni fretin, dont il ne restait plus trace dans l'étang, ni saumon! On peut juger de l'ébahissement des curieux et de



celui qui écrit ces lignes lorsque derechef, deux jours après, les vaillants poissons réapparurent, et bien les mêmes, puisque celui au dos percé et celui à l'appendice caudal entamé faisaient partie du cortège.

Ainsi nargué, je recommençai, et cette fois avec une charge de 25 cartouches immergées encore plus profondément, je soulevai toute la masse entière de l'eau de plus de 1m50 au centre de l'explosion. Vaine tentative! Pas davantage de saumons!

Nouvel essai, cette fois avec 50 cartouches coulées à fond. Explosion vraiment formidable et majestueuse. La lentille soulevée, de 50 m. de diamètre, présentait environ 2m50 de flèche, au centre, et l'ébranlement circonvoisin fut tel que j'eus, à l'aspect du phénomène, un moment d'émotion et de crainte pour les travaux voisins du barrage et des fondations de l'usine hydraulique. Quant aux saumons, que je croyais pulvérisés cette fois, pas trace ni vestige d'aucun, et le

lendemain, nouveau cortège de ces poissons, plus disposés que jamais à nous narguer.

L'épervier, le fusil, la dynamite, quoi, toute la physique reconnue impuissante, il restait la chimie; ne voulant pas en démordre, je fis venir une dizaine de gros tonneaux, soit deux voitures de chaux grasse, et transformai l'eau de l'étang en un vrai brouet blanc comme lait. Cette fois, la réussite devait être certaine. Vaine attente pendant huit jours. Aucun saumon ne fut atteint, et lorsque l'eau eut déposé et fut redevenue un peu claire par l'arrivage souterrain d'eau venant on ne sait d'où, nouvelle réapparition des poissons. Cela devenait stupéfiant. Finalement, je fis venir le célèbre Fasnacht, pêcheur et chasseur de Montilier, avec son grand filet, et nous enveloppâmes la nuit l'étang en entier avec cet engin, puis, après quelques heures

d'attente, nous relevâmes au dernier moment et brusquement le mur du filet, là où je me doutais que les saumons avaient une échappatoire souterraine.

Le succès, cette fois, fut complet. Six formidables pièces, pesant ensemble près de 150 livres, furent sorties de l'eau.

Et dans la nuit et la suivante, nous continuâmes le même jeu, et 30 saumons furent finalement le gain de cette pêche incroyable et sensationnelle, après laquelle aucun saumon de cette remontée annuelle ne fut aperçu.

Mais l'explication du phénomène des poissons échappant à l'effroyable effet balistique ne peut se donner que comme suit. L'étang était sûrement en communication avec quelque caverne de l'escarpement où les poissons se réfugiaient. D'autre part, la communication présentait un étranglement où venait s'arrêter l'effet violent et brusque de l'explosion, alors que l'eau de la ou les cavernes, avec peut-être des poches d'air, étaient à peine soulevée ou influencée par la pression, vu l'étranglement du passage. Il eut fallu placer la dynamite à un moment donné, puis, quelques heures après,

**«L'épervier, le fusil,  
la dynamite, quoi,  
toute la physique  
reconnue impuissante,  
il restait la chimie»**

une fois les saumons dehors, de loin, y mettre le feu au moyen d'une décharge électrique, mais à cette époque, l'outillage pour une semblable opération manquait ou eût été trop coûteux et eût dû être commandé

d'avance, et à la première grande crue nos poissons eussent pris le chemin de la mer pendant que nous eussions attendu les appareils.

Telle est l'histoire absolument authentique et fort curieuse d'une pêche en Sarine, qui ne se reproduira pas de longtemps. ■





La Sarine au temps où la pollution ne la rendait pas encore dangereuse pour les poissons et les être humains, mais un temps aussi où l'on préparait consciencieusement avec une foi aveugle dans la technique les catastrophes écologiques d'aujourd'hui.



RÉACTION

PÊCHEURS MÉCONTENTES

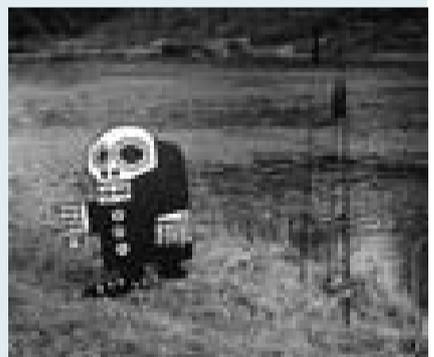
Les pêcheurs fribourgeois sont mécontents. La découverte de PCB dans les eaux de nos rivières a provoqué une interdiction de pêche dans la Glâne et une partie de ses affluents et dans la Sarine, dans la Gérine inférieure et les lacs de Pérolles et de Schiffenen. Une diminution drastique des surfaces de pêche, pratiquement de 50%. On était alors en octobre 2007.

Les pêcheurs fribourgeois ont réagi par une pétition munie de 5000 signatures auprès du Conseil d'Etat en novembre 2007. Et demande à corps et à cri de nouvelles analyses, de nouveaux prélèvements. Dans un premier temps, ils ont obtenu une baisse d'environ 20% du prix des permis lacs et rivières. Pas suffisant ont-ils rétorqué au vu de la surface de pêche amputée! À l'époque, ils ont assuré être conscients que la santé publique prime sur toutes autres considérations.

Depuis de nouvelles analyses ont été effectuées par le canton et les limites fixées par l'Europe ne seraient pas dépassées cette fois. Ainsi on peut à nouveau taquiner le goujon dans la Glâne supérieure, La Neirigue, le Glâne et la petite Sarine selon une décision cantonale prise en mai 2008.

De leur côté les pêcheurs se font plus silencieux et se contentent de mettre en doute le bien fondé des normes européennes en matière de tolérance en PCB. Ils ont bien manifesté au bord de la Sarine lors de l'ouverture de la pêche 2008 avec des cannes en berne, enterrement de leur sport favori!

Sur leur site web, ils publient l'extrait d'une déclaration faite à la presse par le chimiste cantonal vaudois: «Disons que la norme fixée correspond à un millimètre sur la distance Terre-Lune, qui est de 384'000 km. La lune représentant en l'occurrence le point à atteindre pour que se déclenche, selon les informations actuelles, une maladie due aux PCB.» Et ces fameux PCB sont la cible des pêcheurs ou plutôt cette norme européenne jugée beaucoup trop sévère et contestée. Sur [www.clubssportifdepeche.ch](http://www.clubssportifdepeche.ch), ils citent un étrange va et vient entre les autorités cantonales jurassiennes et bernoises. Il s'agit de la Birse interdite à la pêche côté jurassien alors que les Bernois se contentent de recommander aux pêcheurs la plus grande prudence dans leurs prises et leur consommation. Nous voilà rassurés! ■



Manifestation du Club des pêcheurs fribourgeois à l'ouverture 2008 sur fond de deuil.

## PATRIMOINE LA CHASSOTTE EN SURSIS

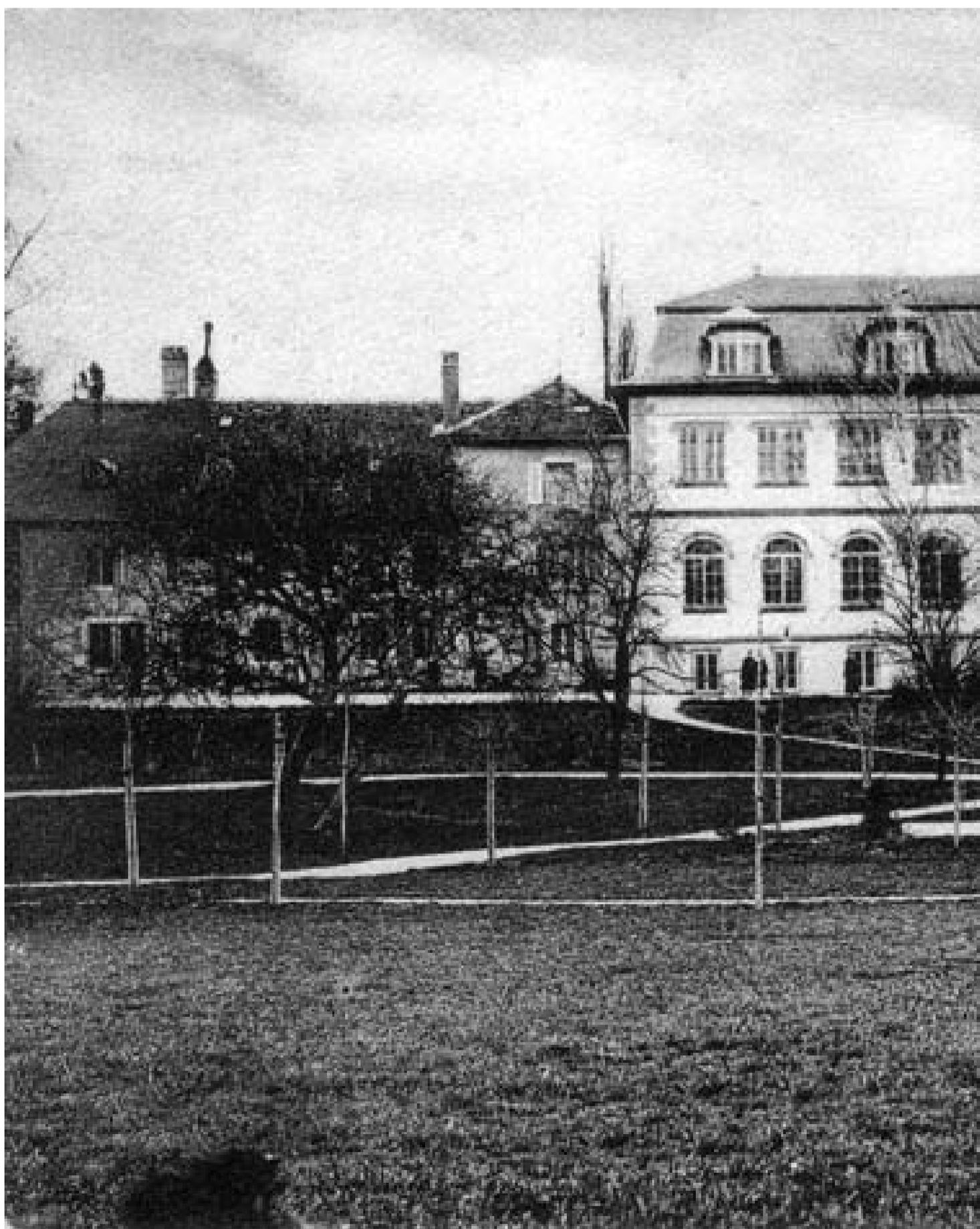
Serge Leuba

**O**n ne peut passer à côté du bâtiment de la Chassotte aux portes de Fribourg sans en remarquer l'originalité. Les experts s'accordent néanmoins à trouver une valeur architecturale et historique particulière à ce bâtiment, témoin de la politique d'accueil de Fribourg envers la France et ses congrégations religieuses au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La Chassotte fut en quelque sorte un projet phare et l'est resté, d'une certaine

façon, en abritant depuis plusieurs années le lieu de culte de la communauté orthodoxe de Fribourg. Or les communes propriétaires ne manifestent aucun intérêt pour sauvegarder un ensemble dont la valeur patrimoniale est reconnue et que l'on peut considérer comme un joyau du Heimatstil fribourgeois.

N'ont-elles pourtant pas des moyens suffisants pour proposer une alternative à la spéculation immobilière? ■





## FRIBOURG

## UN THÉÂTRE FLANQUÉ DE VERRUES

Olivier Suter

**A** Fribourg, la mise en chantier de la salle de spectacles des Grand-Places est proche. Pro Fribourg se félicite de la réalisation de ce projet et de l'entente intercommunale qui y préside. L'édifice qui, bientôt, jaillira de terre constitue un geste architectural fort et audacieux. Ses volumes sobres et monumentaux, épurés à l'extrême, élevés au-dessus des constructions environnantes assureront au bâtiment le rang qu'un théâtre mérite d'occuper dans la vie sociale et culturelle d'une cité.

On a veillé à ce que la salle de spectacles – dédiée en priorité aux concerts, mais aussi à l'opéra, au théâtre et à la danse – bénéficie d'une excellente acoustique, d'une scène de bonnes dimensions et d'équipements techniques de qualité. Nous sommes persuadés que les artistes disposeront d'un bel outil de travail et que le public en bénéficiera dans les meilleures conditions, si le maître d'oeuvre demeure à l'écoute des besoins des futurs utilisateurs comme il l'a fait jusqu'à maintenant.

Lieu de culture, mais aussi de rencontres et d'échanges, le nouveau théâtre possèdera une position centrale dans la ville. Sa construction doit être l'occasion d'une revalorisation de l'espace urbain de l'avenue de la Gare jusqu'à l'esplanade des Grand-Places et au parking situé devant le NH Hôtel. Son articulation doit se

penser à partir du nouveau bâtiment et de manière globale. Orienté nord-sud, traversant dans sa longueur, le théâtre est conçu de manière à relier l'avenue de la Gare à l'esplanade des Grand-Places et, à l'horizon, aux Préalpes. Un bar panoramique, surplombant la pelouse, renforce l'axe longitudinal auquel s'opposent aujourd'hui deux obstacles: le Restaurant Gemelli du côté Grand-Places et l'aberrante entrée de la galerie marchande côté avenue de la Gare.

Nous demandons aux autorités d'entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir afin de supprimer ces deux éléments. Il est incompréhensible d'avoir autorisé la construction d'un tel édifice de métal, de béton et de verre qui, de plus, fait écran au théâtre. Son architecture, incompatible avec celle de la salle de spectacles, altère la lecture de ses volumes comme de l'axe visuel avenue de la Gare – Préalpes. Et que dire de la verrière jaillissant du sol entre le futur édifice et Fribourg Centre? Ces interventions tiennent tout simplement du bricolage.

En ce qui concerne le restaurant Gemelli au bénéfice d'un droit de superficie, une convention a été passée en 2000 entre son propriétaire, Jean-Luc Nordmann, et la ville. Cette convention prévoit la possibilité pour la ville de racheter le restaurant afin de le démolir. Elle échoit en 2010, le prix à payer à ce moment-là

s'élevant à environ 3 millions de francs. Nous suggérons – tout en étant conscient de la fragilité des finances communales – que la ville dénonce à temps la convention pour pouvoir, dans la foulée, repenser l'aménagement des Grand-Places. Il s'agit à nos yeux d'un projet essentiel qui, dans le prolongement de la zone piétonne, permettrait à Fribourg d'augmenter le confort, la convivialité et l'attractivité de son centre urbain en dotant la partie haute de la ville d'un espace de verdure et de détente de qualité. ■



Une place à réaménager de toute urgence dans l'intérêt de la ville de Fribourg

## CHÂTEAU DE LA POYA

## MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE

Jean Luc Rime, président Pro Fribourg; Christa Mutter, vice-présidente

**E**n avril, le parc du château de la Poya, à Fribourg, a été saccagé. Six arbres protégés dont cinq tilleuls de la grande allée ont été abattus. Des fonctionnaires cantonaux ont outrepassé leurs compétences au nez et à la barbe du Conseil d'Etat. L'armée suisse et la commission fédérale des Monuments historiques sont déçues et protestent.

Le château de la Poya et son parc sont pourtant des biens culturels nationaux qui bénéficient des mesures de protection les plus élevées. Même le tracé du pont tunnel de la Poya avait dû être déplacé afin de préserver l'allée aujourd'hui mutilée. L'incompétence et l'obstination de fonctionnaires cantonaux et du «jardinier» de ville Thierry Wieland auront suffi pour mettre à mal tous les efforts entrepris ces dernières années.

Pour les premiers, ces arbres étaient devenus dangereux pour la troupe et devaient être abattus. Le second ne s'y est pas opposé, rien à dire! Cet abattage a été

dûment autorisé par le conseiller communal Jean Bourgknecht, accessoirement membre de la commission cantonale des biens culturels, puis confirmé le 14 avril par le Conseil communal qui n'y a vu que du feu.

Toutefois, lors des études pour le projet Poya, une étude phytosanitaire des arbres, réalisée par Tilia Baumpflege AG, a révélé que les tilleuls de la grande allée étaient sains. Les experts n'avaient conseillé aucun abattage, seules quelques mesures de revitalisation devaient être entreprises.

Du côté de l'armée suisse, c'est la surprise. David Külling, chef du centre de compétence «protection de la nature et des monuments» de l'armée précise: «les terrains de la Poya n'appartiennent pas à la Confédération et leur gestion est du ressort d'employés du canton. De plus, Armasuisse Immobilier n'a pas été averti avant l'abattage. Si nous sommes consultés, comme cela devrait être le cas

pour tous les terrains de l'armée, nous examinons soigneusement la situation. Par exemple, sur la place d'armes de Thoune, nous avons préféré investir 20'000 francs pour assainir quelques vieux chênes qui ont ainsi été sauvés». Le président de la Commission fédérale des monuments historiques, Bernhard Furrer a vivement protesté auprès du canton et de la commune.

Ce faux départ ne présage rien de bon pour la suite de travaux et il se pourrait même que les subventions attendues de la Berne fédérale pour le projet Poya soient remises en question.

&gt;&gt;



## TAVILLONS, MERINGUES ET FROMAGES



Tavillon, bredzon et poya pour décorer une fromagerie dans un centre commercial bullois. Cela serait bien banal, si le propriétaire du commerce n'était pas celui qui a transformé le chalet de La Vajilière en supprimant la couverture de tavillon pour la remplacer par de la tôle. Et il n'avait pas demandé de permis de construire à la commune de Gruyères. Au bout du compte, il aurait écopé d'une amende préfectorale de 15'000 francs pour transformer ce chalet d'alpage en nid douillet. Et aucune chance à l'horizon pour qu'il soit condamné à une marche arrière. Mais dans son commerce quand il vend du Gruyère AOC cela se passe sous une couverture en tavillons. La tradition est sauve!



>> Pro Fribourg dénonce ces méthodes scandaleuses et demande que le Conseil d'Etat mette de l'ordre dans son administration, qu'il replante les tilleuls massacrés et réalise le concept promis de revalorisation du parc. Quant au Conseil communal de Fribourg, il aurait tout à gagner à s'entourer d'un personnel plus à même de protéger les valeurs naturelles de la ville. ■

## NOUVELLE MENACE!

La planification chaotique des halles de sport, du projet Poya et des projets de transports publics à Saint-Léonard laisse planer une nouvelle menace sur le parc de la Poya. On prévoit d'y mettre des centaines de places de parc en attendant une solution pour le «silo à voitures» de la défunte Cutaf. Pro Fribourg restera vigilant.

# BATAILLE DES ARBRES CENTENAIRES MASSACRÉS

Patrick Rudaz



La montée de Bataille vers 1912, encore en terre battue et en pleine forêt.

**B**ataille! Ce nom évoque pour tous les Gruériens et les Fribourgeois en général quelques virages pentus qui séparent Broc de Châtel-sur-Montsalvens, une route sinueuse bordée d'arbres. Mais d'arbres, il n'y en a plus guère depuis que le service cantonal des routes y a mis bon ordre, à la tronçonneuse. Un véritable massacre qui transforme cette déclivité en montagne pelée et saccagée.

Cette route a été construite à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, après l'érection d'un pont métallique sur la Javroz à l'entrée de Charmey (1870). Cet axe devenait une liaison militaire avec la Suisse alémanique, la fameuse route Bulle - Boltingen voulue par le Général Dufour. D'abord en terre battue, elle est revêtue en dur lors de la construction du barrage de Montsalvens, mis en eau en 1921. Elle est immédiatement boisée, puisque son itinéraire traverse une forêt que l'on réaménage pour les nécessités de l'automobile. Au résultat final, une route finalement très montagnarde encadrée d'une forêt et d'arbres centenaires, une étonnante et superbe carte de visite pour cette vallée de la Jogne qui se déploie derrière cette montée.

Et puis survint un Lothar de sinistre mémoire, rapidement exploité comme excuse imparable pour déforester à tout va.

À Bataille, c'est l'argument largement utilisé par le service cantonal des routes et qui semble avoir justifié ce massacre. Il faut y ajouter l'imparable allusion bien appuyée à la protection des automobilistes. Et sans consulter les forestiers locaux, on a décidé à Fribourg de peler Bataille. Choses faites à la tronçonneuse l'automne dernier. Et pas dans le détail, mais en force et sans frémir. Pourtant en 2003 déjà, un cas semblable à Rue avait émus l'opinion publique. Le Service des ponts et chaussées avaient même organisé un cours d'élagage afin que cela ne se reproduise pas. Caramba encore manqué! Et l'ingénieur cantonal, Claude Morzier déclarait alors: «On croyait savoir tailler les arbres. On a appris qu'on ne savait pas. Nous exploitons notre potentiel d'amélioration» (La Liberté, 21 février 2004). Côté amélioration, Claude Morzier peut se rassurer, ses services ont encore de la marge! Et il reste passablement d'arbres le long des routes pour leurs futurs exercices...

Et aujourd'hui à Bataille? C'est l'inquiétude. La disparition de la forêt favorise la formation de gel sur la route et rend le terrain instable. Des mesures devront être prises rapidement et la sécurité des automobilistes alors? ■



Bataille après le passage des tronçonneuses!

## APPEL

### INVENTAIRE MICHEL RITTER

Suite au décès, en mai 2007 de Michel Ritter, fondateur de Fri-Art et artiste, un répertoire de ses œuvres, riche de dessins, peintures, collages, sculptures, films et installations est entrepris.

Toute personne possédant des travaux de Michel Ritter est invitée à communiquer (jusqu'au 15 août 2008) les informations utiles: titre, date, dimension, technique, photographie numérique. Ces informations peuvent être adressées à [fonds.ritter@yahoo.fr](mailto:fonds.ritter@yahoo.fr)

Vous pouvez également faire parvenir ces informations ainsi qu'une photographie traditionnelle des œuvres à l'adresse postale suivante:

**Dorota Ritter Dolega**  
8 rue Clavel  
75019 Paris  
France

## 6<sup>e</sup> TRIENNALE INTERNATIONALE DU PAPIER

Viviane Fontaine

*Pierre Pallais*

Le papier est devenu depuis les années 1970 et le Pop Art, une matière artistique privilégiée. Il a d'abord convaincu une mouvance créative entre convictions écologiques, recherches ethnologiques et expériences esthétiques. D'abord simple support d'une œuvre, de la gravure au dessin, il s'impose comme matériau à part entière et donne naissance à un large mouvement riche en techniques diverses: papiers déchirés, récupérés, découpés, encollés, mâchés, moulés, froissés, fabriqués.

La 6<sup>e</sup> Triennale internationale au musée de Charmey témoigne de ce foisonnement. Toutefois se dégagent des lignes, des préférences. La fabrication du papier et les recherches esthétiques entre fragilité et transparence cèdent le pas face aux incroyables capacités mimétiques du papier mâché. Et la récupération, dégagée de tout principe militant, rayonne dans cette exposition, du billet de banque aux journaux, du livre aux paquets de cigarettes, des emballages-cadeaux aux serviettes de table, des chocolats aux bonbons. Cela n'implique nullement une unité stylistique, un nivellement des différences culturelles. Bien au contraire, le potentiel créatif et poétique des artistes en est stimulé dans une lecture vivifiante de leur propre réalité, de leur propre civilisation.

L'iconographie du «papier» s'insinue alors dans notre quotidien en des natures mortes mêlant humour et poésie de la table de fête aux ablutions matinales, de robes pour soirées colorées à des jardins «portatifs», de l'évocation archéo-

## UNE PROPOSITION CULTURELLE

### RONCHAMP, VISITE ARCHITECTURALE ET CONCERT Samedi 27 septembre 2008

Emmené par Théophanis Kapsopoulos, l'Orchestre des Jeunes de Fribourg se produira en concert dans la célèbre chapelle Notre-Dame du Haut construite par Le Corbusier en 1957 à Ronchamp.

Programme du concert: Vivaldi sinfonia a la rustica; Mozart sonata da chiesa; Händel concerto grosso; Vaughan Williams Fantaisie sur un thème de Tallis; un hommage à la chapelle de Ronchamp composé par René Oberson.

Le concert sera précédé d'une visite guidée du chef-d'œuvre du Corbusier par Jean-Luc Rime, architecte et président

de Pro Fribourg ainsi que d'un bref exposé du compositeur et organiste fribourgeois René Oberson.

Vous pouvez participer à cette escapade culturelle en vous inscrivant auprès de l'Orchestre des jeunes avant le 25 août 2008: Fabienne Niquille, Secrétaire OJF, Les Lévanthes 5, 1637 Charmey ou par e-mail [fab-pasc.niquille@bluewin.ch](mailto:fab-pasc.niquille@bluewin.ch) avec mention «Ronchamp».

La participation financière est de 110 francs pour les adultes; 50 francs pour les jeunes de 6 à 18 ans (gratuité pour les moins de 6 ans), à verser sur le CCP 17-9869-1. Elle comprend le voyage en bus, la visite, le concert ainsi que le repas de midi et la collation du soir. Départ en car de Fribourg (St-Léonard) à 8h45 et retour en fin de soirée.

Programme complet et détaillé: [www.ojf.ch](http://www.ojf.ch)



*La superbe chapelle de Ronchamp de Le Corbusier*

logique à l'inventaire contemporain. Entre esthétisme et dénonciation, le papier s'offre un large spectre de thèmes et de réflexions. Mais les artistes développent un langage éminemment humain, une syntaxe en prise avec nos réalités, nos conflits sociaux, nos modes et nos dérives. Une telle exposition collective, regroupant une septantaine d'artistes d'une vingtaine de pays, est la parfaite

illustration de la vitalité du matériau «papier», de sa capacité à nourrir la création aujourd'hui.

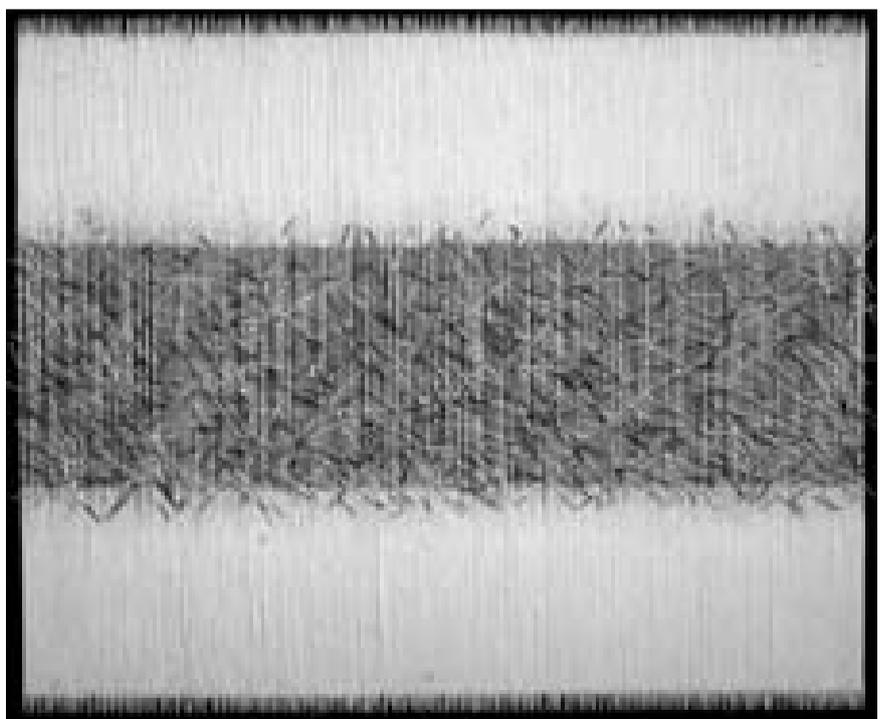
### 6<sup>e</sup> Triennale internationale du papier Musée de Charmey

**Jusqu'au 5 octobre 2008**

Lundi à vendredi: 10h-12h – 14h-18h

Samedi: 10h-12h – 14h-16h30

Dimanche: 14h-18h



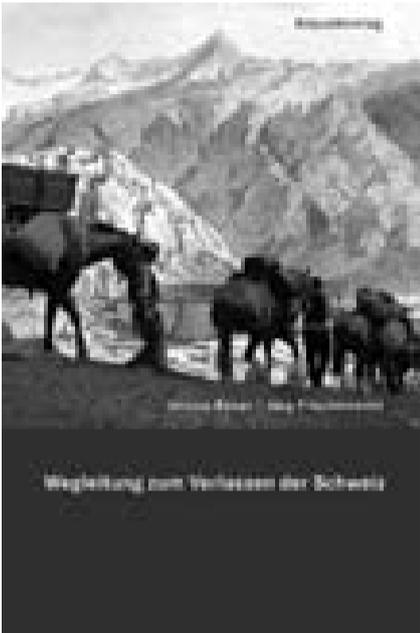
*Cha Young Soon, Corée, Linea calligraphy. Un travail autour du papier traditionnel coréen réinterprété.*



## NOTES DE LECTURE

### AUSWANDERUNGEN

*Wegleitung zum Verlassen der Schweiz*  
 Ursula Bauer und Jürg Frischknecht  
 Rotpunktverlag, Zürich, 2008  
 Christa Mutter



Nichts wie weg, hier hält es mich nicht mehr! Diese Lust, die Enge der Schweiz zu verlassen, überkommt uns immer wieder. Und so nehmen wir das neuste der wunderbaren Wander-Lese-Bücher von Ursula Bauer und Jürg Frischknecht zur Hand und wandern aus: Von Martigny nach Aosta, von Solothurn nach Mulhouse oder von Münstair nach Meran... Die elf mehrtägigen Routen sind einerseits attraktive Wanderwege, die meist in frisch aufgeputzten historischen Stadtkernen enden, andererseits Zeugnisse der Schweizer Emigrationsgeschichte. Die schiere Not trieb Kinder Bündner Kinder ins «Schwabenland» und Tessiner Buben als Kaminfegergehilfen nach Italien. Abenteuerlust beflügelte junge Söldner, Krämergeist begleitete die Händler bis zu den traditionellen Marktflecken.

Wer die mehrtägigen Wanderungen unternimmt, ist dankbar für die verlässliche Wegbeschreibung. Die spannenden Geschichten jedes dieser historischen Wege sind zudem ein Genuss für Sofawanderer. Sie ergötzen sich an der ruhmreichen Ausbreitung der Bündner Zuckerbäcker in halb Europa und erfahren, wie die Schweizer Kühe an die Londoner Weltausstellung kamen.

Sorgfältig bebildert, mit Erstveröffentlichungen alter Aufnahmen (u.a. aus dem Pro Freiburg-Archiv) bietet das Buch neue Blickwinkel auf unsere Auswanderungsgeschichte. Und wie immer bei Bauer/Frischknecht ist auf die Güte der kulinarischen Empfehlungen und die Übernachtungstipps Verlass.

Einen besonderen Service stellt die Webseite [www.wanderweb.ch](http://www.wanderweb.ch) dar: Sie liefert für alle sechs Lesewanderbücher Zusatzinformationen und Aktualisierungen.

### Cahiers du Musée Gruérien LE BOIS

*Musée Gruérien, Bulle, 2007*  
 Pierre Pallais

Le 6<sup>e</sup> volume des «Cahiers du Musée Gruérien» creuse les multiples sillons du bois. De la scierie à la brocante en passant par le flottage sur la Sarine. Utilisé depuis toujours en Gruyère, ce matériau a étonnamment peu intéressé les historiens. Cette lacune est désormais comblée.

Tout commence avec «L'âge du bois», de la fin du Moyen Age à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque où le produit des forêts fribourgeoises est pour l'essentiel exploité et consommé sur place, car les autorités d'Ancien Régime étaient opposées à l'exportation, en raison des forts besoins locaux. Sous la rubrique «Pionniers de l'industrie», quatre historiens reviennent sur les grandes transformations qui touchent l'exploitation du bois aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Entre autres, Christophe Mauron dresse le portrait d'un des pères fondateurs de l'industrie du bois en Gruyère, Philippe Dubas. Et Anne Philipona Romanens met en lumière un débouché intéressant

pendant la guerre: la construction de baraquements militaires en bois.

La traditionnelle rubrique «Représentations» permet finalement d'évoquer les images et les valeurs associées au bois aux 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Notamment à travers les gares de la Gruyère, ces chalets suisses volontiers raillés par les architectes, que l'historien d'art Aloys Lauper redécouvre. Ou les cuillères en bois, vues par l'ethnologue Isabelle Raboud-Schüle, directrice du Musée Gruérien.



### LES PLUS BEAUX MOYENS DE TRANSPORT DE SUISSE

*Patrimoine Suisse, Zurich, 2008*  
 Patrick Rudaz

Patrimoine Suisse édite des petits guides astucieux à la découverte des hôtels de charme, des plus beaux jardins et aujourd'hui des moyens de transport. Un panorama helvétique en cinquante moyens de transport remarquable, de leur technique à leur intégration dans l'environnement, de leur beauté intrinsèque au rôle qu'ils ont joué dans le développement économique et social. Et aujourd'hui ils sont souvent menacés de disparition, témoins dérisoires d'une époque.

Et Fribourg est représenté dans ce guide par le désormais célèbre Funiculaire. Propulsé à l'aide des eaux usées de la ville, le funi a été restauré lors du cente-

naire de l'installation. Charme indéniable et romantique des wagons mis en service en 1899!

Le tour de Suisse des transports publics nous amène sur le lac Léman et sa superbe flotte de bateaux à vapeur, neuf navires avec roues à aubes, un record mondial absolu pour un lac. Poursuite par les Chemins de fer rhétiques qui relie Davos à la Haute Engadine, une véritable aventure ferroviaire tant les différences d'altitude sont impressionnantes. Le train ne recourt qu'à l'adhérence sans aucune crémaillère!

À découvrir aussi quelques objets étonnants. Le Senkeltram de 1896 relie, à Berne, le quartier de la Matte à la plateforme de la cathédrale, une espèce de tram vertical. Et sur les rives du lac des Quatre-Cantons, le Hammetschwandlift, un ascenseur (1905) fixé au rocher qui permet 150 mètres plus haut d'admirer un panorama époustouflant.



## INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE PRO FRIBOURG

### Jeudi 10 juillet 2008 à 18h30

Au Café de la Marionnette, Derrière-les-Jardins 2 (Place du Petit-St-Jean) 1700 Fribourg

#### Ordre du jour:

- rapports d'activité et financier
- rapport des vérificateurs des comptes
- élection du comité et des vérificateurs des comptes
- fixation de la cotisation – abonnement 2009
- informations sur les projets en cours
- divers
- La Revue Durable et Fribourg, présentation par Jacques Mirenowicz

Dès 19h30, apéritif et buffet froid sur place

Prière de s'inscrire soit par e-mail [profribourg@greenmail.ch](mailto:profribourg@greenmail.ch) ou par écrit à notre secrétariat, Stalden 14, 1700 Fribourg

## OPPOSITION

# NON A L'HORLOGER MULLER EN PONT-EN-OGOZ

Olivier Suter

L'horloger genevois Franck Muller veut installer un site de production dans le canton de Fribourg: très bien. Il veut, avec la bénédiction de l'Etat, l'installer sur un terrain à Pont-en-Ogoz: non.

Le site convoité possède l'un des plus beaux points de vue de la Gruyère. Nous ne pouvons accepter de voir ce paysage et d'autres paysages fribourgeois progressivement défigurés par des constructions édifiées de façon anarchique au mépris des règles les plus élémentaires de l'aménagement du territoire. Nous ne pouvons accepter qu'une parcelle en zone agricole, propriété de l'Etat de surcroît, soit sacrifiée à intérêts privés.

La promesse d'investissement pour un montant de 25 millions de francs fait briller les yeux du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, au point qu'il en oublie les affaires de Galmiz ou, plus récemment, de Heitenried. En-dehors du champ des compétences de son département, il déclare dans *La Liberté* du 4 avril dernier: «Nous serons capables de mener cette opération de dézonage à bien». Thierry Mauron, le chef de la promotion économique affirme de son côté qu'il n'a pu proposer d'autres parcelles à Franck Muller parce qu'il doit faire face à une

pénurie de terrains industriels. Ses propos laissent perplexe au moment où l'on apprend qu'une zone de plus de 100'000m<sup>2</sup> va être consacrée à Romont à un projet plus récent que celui de Franck Muller.

Plus grave encore. Georges Godel, directeur de l'aménagement du territoire, consent à ce projet esseulé à plusieurs kilomètres de la plus proche zone industrielle. Comment pourra-t-il refuser d'autres implantations en zone agricole s'il acceptait? L'Etat veut-il que les abords de ses autoroutes ressemblent à une longue zone industrielle et commerciale?

Le mot de la fin appartient au chef de service de l'aménagement du territoire, Hubert Dafflon, qui nous dit que l'intégration de la construction est réussie et que ses architectes se sont inspirés de la typologie de la ferme fribourgeoise pour dessiner les lignes du bâtiment dans le sens Fribourg-Bulle!

Nous vous laissons juger de la pertinence de cette affirmation et encourageons toutes les organisations qui en ont la compétence à s'opposer à ce projet qui doit être mis à l'enquête ces jours prochains. ■



## À MINI BEAUX-ARTS, MAXI DEGATS

Gérard Bourqarel

Depuis plus de vingt ans, nous avons la chance à Fribourg, d'avoir un foyer de création artistique ouvert aux enfants. Pas d'activités superficielles et sans lendemain, mais une initiation à des techniques exigeantes demandant une longue formation donnée par des artistes confirmés. Que ce soit la poterie, la gravure, la peinture sur porcelaine, entre autres, l'enseignement passe par la pratique et peut faire éclore des talents et des vocations ou, tout au moins un respect et une ouverture sur la création artistique.

Depuis 1985, discrètement, c'est un petit miracle qui a donné une nouvelle vie à cette vallée du Gottéron désertée par la plupart de ses anciens artisans. Il a fallu pour cela des artistes prêts à partager leur savoir faire, leur créativité et leur amour de l'art.

Une telle réussite, trop discrète sans doute, trop libre et trop indépendante, pourquoi vouloir l'enfermer dans un carcan? Est-ce là faire preuve d'autorité, que de réglementer, mettre de l'ordre dans un espace de liberté?

Le résultat: un monstre gâchis, les artistes «remerciés», un patient travail réduit à zéro. Un tel coup de force allait-il passer inaperçu? Faux calcul, car c'était compter sans ceux et celles qui ont vécu, partagé cet espace de liberté et de création, les enfants, les ados des maxi beaux-arts, leurs parents et leurs amis. Un beau tollé, une indignation qui fait son chemin par des lettres de lecteurs et des interventions. Le Conseil Communal joue sa réputation. Parviendra-t-il à sauver la mise et la face?



Un bloc de béton et de verre qui aurait sa place dans une vraie zone industrielle!